

REGLEMENT JEUNES ALPINS – SAISON 2024-2025

La Ligue mène deux types d'actions distinctes pour les jeunes coureurs alpins :

1. Promotion de la pratique du ski de compétition pour l'ensemble des jeunes licenciés dans l'un de ses clubs (identifiés, de manière extensive, jusqu'aux U21 compte-tenu de notre volonté de contrer la disparition des licenciés à partir des U18)
2. Encadrement et organisation de la pratique du ski de compétition pour une équipe resserrée de jeunes compétiteurs sélectionnés parmi les licenciés des clubs de la Ligue.

Ce règlement détaille les dispositions applicables au deuxième point cité ci-dessus.

I- PRESENTATION DES EQUIPES ET REGLES APPLICABLES

1. Equipe Elite (U14-U16)

L'équipe Elite rassemble un groupe serré de jeunes parmi **les meilleurs et les plus motivés** des clubs de notre Ligue, qui souhaitent s'investir pleinement dans la compétition de ski au niveau fédéral. Ils **s'engagent** sur le programme d'entraînement défini annuellement par la Ligue et sont amenés à **participer aux courses de niveau national sur lesquelles ils seraient sélectionnés**.

Catégories éligibles	U14 – U16
Sélection	Décision de la sous-commission jeunes alpins prise début novembre (par exception des membres peuvent être ajoutés en cours de saison)
Engagement entraînement	Participation au programme d'entraînement (sauf dérogation) Port de la tenue officielle (combinaison alternative tolérée)
Engagement courses	Participation aux courses sur sélection Port de la tenue officielle obligatoire
Avantages entraînement	20% de remise sur le coût des stages (sauf stages indoor, qui sont ouverts à tous les licenciés)
Avantages courses	<ul style="list-style-type: none">• 30€/ jour pour participation aux CFJC, Coq d'Or, Citizen, Coupe de la Fédération (incluant entraînement LPNC le cas échéant)• 100€/ jour pour participation aux Ben'J et Ecureuils d'Or
Autres avantages	<ul style="list-style-type: none">• 40% de remise sur la tenue officielle de la Ligue dans la limite d'une unité de chaque textile par période, à la taille du jeune• 20% de remise sur les autres textiles de la Ligue (en dehors de la tenue officielle) dans la limite d'une unité de chaque textile par période, à la taille du jeune• 40% de remise sur les skis et chaussures proposés par nos partenaires, dans la limite d'une paire de skis slalom, une paire de skis géant et une paire de chaussures par période, à la taille du jeune

- Le programme d'entraînement comprend l'entraînement sur skis mais aussi la **préparation physique**, qui est proposée à Paris au Stade Géo André les mardis soirs. Pour les jeunes habitant trop loin de Paris, la préparation physique pourra être menée hors Ligue mais fera l'objet d'un suivi tout au long de l'année.

- **En saison, des absences pourront être tolérées pour les entraînements sur ski pendant les vacances scolaires** (vacances de Noël, février, Pâques) si le jeune s'entraîne avec son club d'appartenance ou sa structure d'entraînement d'origine (celle qu'il avait lorsqu'il a rejoint l'équipe Elite). En période de vacances scolaires, le / les stage(s) obligatoires seront précisés à l'avance. Dans la mesure du possible, il est demandé que l'entraîneur prenant en charge le jeune en équipe durant ces sessions puisse échanger avec l'entraîneur de la Ligue afin que nous puissions suivre ce qui a été réalisé.
- Les jeunes qui souhaiteraient **suivre des entraînements sur skis supplémentaires ou participer à des courses supplémentaires** sont invités à en parler au préalable à l'entraîneur de l'équipe : son avis est nécessaire pour doser l'effort et s'assurer de la cohérence du programme d'ensemble.
- **Si l'engagement n'est pas tenu** par le jeune, en dehors des cas de force majeure évalués par la sous-commission jeunes alpins, une **facturation complémentaire sera faite** au jeune pour rembourser les avantages dont il a bénéficié en tant que membre de l'équipe Elite. En particulier, **si la tenue officielle n'est pas portée, aucune subvention** ne sera accordée les jours correspondants.

2. Equipe Espoirs (U10-U16)

L'équipe Espoirs rassemble les jeunes skieurs intéressés par le programme de l'équipe Elite et identifiés par la Ligue mais non **retenus dans les sélections de l'équipe Elite car n'en remplissant pas toutes les conditions** : niveau de ski en deçà et/ou moindre disponibilité effective pour le ski tout au long de l'année.

Catégories éligibles	U10 – U12 – U14 – U16
Sélection	Décision de la sous-commission jeunes alpins prise début novembre (par exception des membres peuvent être ajoutés en cours de saison)
Engagement entraînement	Port de la tenue officielle recommandé
Engagement courses	Participation aux courses sur sélection Port de l'un des textiles distinctifs officiels de la Ligue (veste ou softshell ou combinaison) obligatoire dès la deuxième participation à ces courses
Avantages entraînement	10% de remise sur le coût des stages (sauf stages indoor ouverts à tous les licenciés)
Avantages courses	30€/ jour pour participation aux CFJC à partir de la deuxième participation (incluant l'entraînement LPNC)
Autres avantages	20% de remise sur les textiles de la Ligue dans la limite d'une unité de chaque textile par période, à la taille du jeune 20% de remise sur les skis et chaussures proposés par nos partenaires, dans la limite d'une paire de skis slalom, une paire de skis géant et une paire de chaussures par période, à la taille du jeune

Les jeunes sont sélectionnés par la commission alpine (sous-commission jeunes alpins) parmi les jeunes ayant au minima participé à deux sessions d'entraînement de l'équipe Elite ou deux courses sur sélection de la Ligue.

Les avantages leur sont alors acquis, avec le principe de rétroactivité suivant :

- Application des avantages par déduction sur le coût d'un prochain événement (stage ou course) de l'équipe Elite
- Application des avantages sur l'ensemble des textiles et matériels acquis (dans les limites fixées dans le cadre ci-dessus)
- Application des avantages entraînement dès que la sélection est effective (ie dès la deuxième session d'entraînement si cette session est le déclencheur de la condition).

3. Autres groupes

- Jeunes U14-U16 sélectionnables mais ayant choisi une structure d'entraînement alternative

Au-delà des jeunes visés par l'équipe Espoirs, les jeunes qui auraient choisi une structure d'entraînement alternative n'appartiennent à aucune des équipes de la Ligue. Ils peuvent toutefois être sélectionnés par la Ligue pour certaines courses, selon les critères de sélection (résultats, forme physique...) et selon leur projet personnel.

Ce choix d'entraînement alternatif ayant une **incidence fortement négative sur le groupe Ligue** qu'ils privent d'un effet d'émulation bénéfique et d'optimisation financière, les jeunes concernés ne pourront bénéficier d'aucune aide de la part de la Ligue. Des exceptions pourront être envisagées si certains efforts sont consentis (par ex : port de la tenue officielle de la Ligue, participation à certains stages...), soumis à délibération de la commission alpine (sous-commission jeunes alpins).

- Jeunes ayant dépassé la catégorie U16 (catégories U18 et U21)

Sous l'égide d'un nouveau bénévole, papa de plusieurs enfants licenciés dans l'un de nos clubs et lui-même moniteur, nous pourrions proposer cette année un programme de courses. Ce programme se veut modeste dans un premier temps, pour tester la motivation et la disponibilité des jeunes concernés. Pour bénéficier du soutien de la Ligue, les jeunes devront **présenter leur projet sportif personnel** à la commission alpine (sous-commission jeunes alpins).

Sous réserve de la **mise en place effective de ce projet, avec justificatif**, ils bénéficieront des aides suivantes :

- Réduction de **10% sur le montant des stages réalisés avec l'équipe Elite** s'ils y participent
- Aide de 10€/jour pour participation aux courses FFS dès lors qu'ils auront enregistré un **minimum de 10 départs en courses FFS** sur la saison, et dans la limite de 150€/ personne
- **Réduction (avec rétroactivité) sur les textiles de la Ligue à hauteur de 20%** (dans la limite d'une unité de chaque textile par période, à la taille du jeune) et **sur les matériels commandés via la Ligue à hauteur de 20%** de remise sur les skis et chaussures proposés par nos partenaires (dans la limite d'une paire de skis slalom, une paire de skis géant et une paire de chaussures par période, à la taille du jeune).

- Jeunes U18 et U21 participant à des FIS (représentant la France)

Afin de soutenir la pratique de la compétition FIS chez les jeunes, une aide est accordée aux jeunes U18 & U21 enregistrant un **minimum de 10 départs en courses FIS** sur la saison FIS. Les aides leur sont accordées de manière rétroactive, dès lors qu'ils remplissent cette condition, après **avoir présenté leur projet sportif personnel** à la commission alpine (sous-commission jeunes) en début de saison, **sur demande expresse de leur part** auprès de la commission alpine (sous-commission jeunes) et **dans la limite de 10 départs** (300€ / personne).

Les avantages accordés sont :

- **30€/jour** pour participation aux courses FIS (et entraînement proposé par la Ligue le cas échéant)
- **20% de remise sur les textiles** officiels de la Ligue dans la limite d'une unité de chaque textile par période, à la taille du jeune
- **20% de remise sur les skis et chaussures proposés par nos partenaires**, dans la limite d'une paire de skis slalom, une paire de skis géant et une paire de chaussures par période, à la taille du jeune
- **10% de remise sur les stages de l'équipe Elite** (pas de rétroactivité)

Important : les règles applicables aux sélections pour les FIS demeurent inchangées par rapport aux deux années dernières. En résumé :

- Sélection par la Commission Alpine
- **Priorité** donnée aux coureurs cumulant les critères suivants : demandeur déjà licencié compétiteur de l'un des clubs de notre Ligue depuis la saison précédant sa demande (avec une préférence pour les coureurs ayant défendu les couleurs de la Ligue dans les catégories U14-U16) et classement FFS en deçà de 180 points FFS pour les femmes et 130 points FFS pour les hommes à la date de sa demande d'inscription.

- Jeunes qualifiés pour le Coq d'Or (U12-U14)
Nous avons pour habitude de dépêcher un entraîneur de la Ligue et un bénévole sur le Coq d'Or pour accompagner les jeunes qui seraient qualifiés sur le Coq d'Or, quel que ce soit le mode de qualification (sélection commission alpine LPNC / sous-commission jeunes alpins, points ESF, circuit ESF), et de trouver des accords avec d'autres coachs pour couvrir l'ensemble des catégories sur place. Nous gérons dans ce cas l'ensemble du déplacement (transport, hébergement, coaching) pour les jeunes des équipes Elite et Espoirs et proposons cette facilité à l'ensemble des jeunes qualifiés licenciés de nos clubs, dans la limite de nos capacités. Le coût afférant est refacturé aux familles des participants. Pour cette année 2024-2025, malheureusement, le Coq d'Or est organisé concomitamment à la Citizen qui est notre priorité. Nous essaierons de trouver une solution mais ne pouvons garantir la mise en place de ce dispositif.
- Jeunes qualifiés pour la Coupe de la Fédération (U14 à U21)
Un entraîneur de la Ligue et un bénévole seront dépêchés sur la Coupe de la Fédération pour accompagner les jeunes qui s'y seraient qualifiés, quel que ce soit le mode de qualification (Coupe LPNC, ESF...). Des accords seront trouvés avec d'autres coachs pour couvrir l'ensemble des catégories.
La Ligue s'engage à gérer l'ensemble du déplacement (transport, hébergement, coaching) pour les jeunes des équipes Elite et Espoirs et ouvre cette facilité à l'ensemble des jeunes qualifiés licenciés de nos clubs, dans la limite de 14 jeunes au total. Le coût afférant sera refacturé aux familles des participants.
- A noter, la sous-commission jeunes alpins pourra décider d'attribuer des aides ponctuelles supplémentaires, individuelles ou collectives (ex : financer une sortie spécifique).

II- FONCTIONNEMENT GENERAL

1. Encadrement

La présence d'un **moniteur au minimum** est garantie sur chaque événement (les stagiaires seront prévenus dans le cas contraire).

Nous nous efforçons d'avoir également toujours un **accompagnateur** (parent bénévole, moniteur MF...) qui a pour rôle de **faire appliquer les bonnes règles de vie en collectivité et être présent pour les jeunes en cas de difficulté**. Les règles de vie en collectivité s'entendent de manière large, par exemple : respecter les horaires (de rdv, de coucher...), participer aux corvées (ex : faire la vaisselle, mettre la table, sortir les poubelles, ranger les affaires, charger le fourgon...), être poli et respectueux, prendre soin de son hygiène corporelle... Autres exemples de points à surveiller : s'assurer que les enfants n'oublient pas leurs affaires, font leurs devoirs, se couchent à une heure raisonnable, préviennent leurs parents pour les horaires de retour... (liste non exhaustive). On attend également de cet accompagnateur qu'il donne des nouvelles du déplacement aux autres parents via le(s) groupe(s) WhatsApp.

- Pour cela, nous apprécions **que les parents puissent se rendre disponibles**, tour à tour, en ayant bien en tête le rôle qui est attendu d'eux. L'objectif est triple pour le parent : apporter son aide aux jeunes et aux encadrants, comprendre les contraintes et l'organisation de ces déplacements et... avoir le plaisir de vibrer aux côtés des jeunes !
- Préparation : s'il doit aller sur les pistes, le parent doit idéalement avoir suivi la **formation « Accompagnateur de club » proposée par la FFS**, dont le descriptif est le suivant : « Cette qualification permet à son titulaire d'aider un moniteur fédéral dans ses activités d'organisation d'une sortie du club ou/et dans l'encadrement d'un groupe de skieurs placé sous sa responsabilité. L'accompagnateur ne peut être seul avec un groupe sur la piste sauf en cas de circonstances exceptionnelles liées à des problèmes sécuritaires. Il est placé sous la responsabilité directe d'un moniteur fédéral qui assume l'entière responsabilité du groupe et assure l'encadrement de celui-ci ainsi que l'enseignement adapté au niveau technique et physique des participants.

2. Etat d'esprit

Il est important de comprendre notre positionnement.

- Par nature, et à la différence d'une structure privée, la Ligue est composée d'**encadrants bénévoles**, qui prennent sur leur temps personnel et mettent leur énergie à disposition des jeunes. Ils ont tous un niveau d'exigence élevé dans l'accomplissement de leur mission, mais nous attirons votre attention sur cette caractéristique pour éviter toute potentielle dérive dans la considération que vous leur porteriez.
- Nous proposons un **programme complet** pour des jeunes soigneusement sélectionnés **et non des stages ponctuels** : mis à part les jeunes que nous invitons ponctuellement à nous rejoindre sur certaines échéances et, dans une certaine limite, les jeunes appartenant au groupe Espoirs, notre offre englobe un accompagnement complet.
- Nous recherchons des jeunes dont la **motivation première est d'accroître leur performance et de gagner**. Nous ne sommes pas une colonie de vacances.
- Nous sommes une association Loi 1901 à but non lucratif, sans revenus propres. Nos ressources sont de 4 ordres : les ventes de licences (30%), les subventions (15%), les ventes de biens et services (10%) et les dons (45%). Nos coûts de stage sont calculés au plus près, sur frais réels, avec une marge destinée uniquement à financer les frais de fonctionnement de la structure.

3. Cout des stages & des courses et facturation

Le ski est un sport exigeant et onéreux, qui subit de surcroît de plein fouet les conséquences des événements récents (Covid19, guerre en Ukraine...). Plus que jamais, dans le choix des hébergements, dans les négociations avec nos partenaires, nous nous efforçons de tirer au plus bas les coûts pour que l'aspect financier ne soit pas un frein rédhibitoire pour les jeunes passionnés de ski.

Les coûts des stages sont **calculés a posteriori** afin de se caler sur les dépenses réelles.

- Les **frais liés aux encadrants bénévoles** (coach MF ou parent accompagnateur : non rémunérés par nature) sont **pris en charge par les stagiaires**. Le nombre d'encadrants bénévoles est limité pour chaque déplacement, en tenant toujours compte de la situation (selon le nombre de stagiaires, si besoin d'un encadrement spécifique des jeunes en raison de leur âge par exemple, pour suppléer l'absence exceptionnelle d'un moniteur...).
- Les **frais pour rejoindre le lieu de rdv sont à prévoir en sus** du coût du stage.

Les factures sont présentées en 4 catégories :

- Transport : essence, péage, parking... **Attention, si votre enfant vient par ses propres moyens, une participation vous sera tout de même facturée sur ce poste car la sortie ne peut avoir lieu si le groupe n'est pas présent** (et notamment, le coach, ou l'accompagnateur, qui viendra lui-même avec le fourgon)
- Hébergement et repas
- Coaching et accompagnement : tous frais relatifs aux coachs et accompagnateurs : coaching, train, repas, hébergement etc
- Frais techniques : forfaits, inscriptions aux courses...

Une avance pourra être demandée afin de soulager la trésorerie de notre association. Merci de faire les **paiements à réception** de nos factures.

En cas de désistement dans les deux semaines précédant le stage, le coût du stage sera dû intégralement, à l'exception de la part variable si nous arrivons à l'annuler. Cette part variable comprend : l'hébergement, les repas, les forfaits et autres droits d'entrée pour les activités du stage. Les cas de force majeure seront étudiés par la sous-commission jeunes alpins.

4. Utilisation des fourgons

La Ligue dispose de deux fourgons, qu'elle met à disposition de notre commission pour nos déplacements. Toutefois, des frais importants ayant été rendus nécessaires pour assurer la sécurité de ces deux véhicules (remplacement de l'ancien fourgon en septembre 2023 et très importants travaux sur le deuxième fourgon en juin 2024), un **forfait de 50€** sera systématiquement appliqué à tout participant à l'un des déplacements : stage (sauf week-ends sous dôme, pour lesquels le déplacement est facturé par ailleurs) ou course.

5. Dons

Nous sommes habilités à recevoir des dons : ces dons vous permettent de **bénéficier de réductions d'impôts en France**, tant pour les **entreprises** (60% du montant du don, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxes, est déductible de l'IS ou de l'IR dû) que pour les **particuliers** (ce pourcentage est de 66 % des sommes versées, dans la limite de dons représentant 20 % du revenu imposable), et avec un report possible de l'excédent sur les 5 années suivantes lorsque le montant des dons dépasse les limites respectives du revenu imposable.

Ces dons sont importants pour nous permettre d'assurer le fonctionnement général de la Ligue et, par répercussion, de la sous-commission jeunes alpins.

III- PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENTS

1. Liste des stages inclus dans le programme d'entraînement

INTERSAISON (02/05 – 03/12/2023)

- Stage Juin 2024 : 29/06 au 05/07/2024
- Stage Juillet 2024 : 06 au 12/07/2024
- Stage Août 2024 : 21 au 28/08/2024
- Stage indoor Septembre 2024 (également ouvert aux autres licenciés) : 21-22/09/2024
- Stage indoor Octobre 2024 (également ouvert aux autres licenciés) : 5-6/10/2024
- Stage Toussaint 2024
- Stage fin d'intersaison 2024

SAISON (04/12/2023 – 06/05/2024)

- Stage hiver 2025 – stage à confirmer
- Stage Pâques 2025

2. Autres entraînements

D'autres entraînements peuvent être proposés selon opportunité.

3. Modalités d'inscription pour les entraînements

Le nombre de places disponibles pour les entraînements est limité. Les places sont réservées en priorité à l'équipe Elite puis à l'équipe Espoirs.

IV- PROGRAMME DE COURSES

1. Liste des courses

U12	Coq d'or
U14	Coq d'or Coupe de France du Jeune Citadin (CFJC) Citizen Championnat de France U14 (Ben'j) Coupe de la Fédération
U16	Coupe de France du Jeune Citadin (CFJC) Citizen Championnat de France U16 (Ecoreuils d'Or) Coupe de la Fédération
U18-U21	Coupe de la Fédération

Compte-tenu du niveau particulièrement élevé des courses nationales (Coq d'Or, Ben'j, Ecoreuils d'Or, Coupe de Noël), **notre quota n'est pas obligatoirement rempli** si nos prétendants n'ont pas le niveau nécessaire.

2. Autres courses

Les jeunes sont libres de participer à d'autres courses, mais ne bénéficieront pas d'accompagnement spécifique de la part de la Ligue. Un cas particulier est à noter pour les courses du Circuit LPNC, pour lesquelles un accompagnement pourrait être ponctuellement proposé.

3. Sélection sur les courses

La sélection est réalisée par la sous-commission jeunes alpins de la commission alpine, en fonction des performances et de l'engagement des jeunes, ainsi que du nombre de places dont nous disposons.

V- TEXTILES ET MATERIEL

1. Textiles de la Ligue

La tenue officielle est composée des éléments suivants :

- Combinaison
- Softshell
- Veste
- Pantalon

D'autres textiles sont disponibles pour les jeunes qui le souhaitent :

- Short d'entraînement
- Cape de pluie
- T-shirts techniques
- Sweatshirt
- Doudoune sans manches

Des modèles de chaque taille sont disponibles dans notre stock à la Celle Saint Cloud mais les envois sont faits par colis si vous ne pouvez pas vous déplacer (des frais d'envoi de 8,5€ à 15€ sont à prévoir selon le poids du colis).

A noter, les sweatshirts et doudounes sont exclus des dispositifs de réduction (aucune réduction ne sera appliquée sur ces articles).

Les commandes sont à passer auprès de Sylvie Fleury (s.fleury@ffs-lnpc.fr).

2. Matériel

Le matériel comprend a minima :

- Des chaussures de ski de compétition
- Une paire de skis de slalom
- Une paire de skis de géant
- Des bâtons de slalom avec protections
- Des bâtons de géant
- Un casque de ski avec mentonnière pour le slalom et un casque pour le géant (le même casque peut être utilisé pour le géant et le slalom si les oreilles sont rigides)
- Des protections pour les tibias
- Une dorsale
- Un sac de courses
- Le nécessaire pour farter, affuter...
- Nous sommes en train d'étudier la faisabilité d'ajouter un collant anti-coupures à la liste de l'équipement obligatoire.

Les équipements doivent respecter les réglementations en vigueur : voir le site de la FFS pour les détails : <https://ffs.fr/wp-content/uploads/FFSreg-alp6a.pdf>

Il est indispensable d'avoir du matériel en bon état et d'en prendre le plus grand soin. Nous avons des accords avec nos partenaires Dynastar (skis Dynastar et chaussures Lange) et Vola vous permettant de vous équiper. Le cas échéant, **les commandes sont à passer auprès de Frédéric Artru (f.artru@ffs-lnpc.fr), exclusivement : les commandes passées en direct ne feront l'objet d'aucune subvention.**

3. Coûts des équipements et facturation

Sauf prix spécial défini lors d'occasions très spécifiques (Fête de la Ligue, opération déstockage...), c'est **le coût complet des équipements** achetés par notre intermédiaire qui **est facturé par notre société commerciale CRUOS**, à qui vous devrez le régler.

Si vous bénéficiez d'une **subvention** sur l'achat de l'un de ces équipements, celle-ci **vous sera déduite ultérieurement** de l'une des factures que vous recevrez de la part de la Ligue (stage, course).

VI- ENGAGEMENTS (EQUIPE ELITE)

1. Engagements des jeunes coureurs

Nous accordons une importance particulière au **respect des engagements pris par les jeunes** dès lors qu'ils acceptent leur sélection :

- Respect du **programme d'entraînement**, tel qu'il a été défini
- Participation aux **courses** : sauf cas de force majeure, la participation aux courses est obligatoire.
- **Entretien du matériel** : skis à la bonne taille, en bon état, toujours préparés avant les déplacements (ne comptez pas sur les autres pour s'en charger à votre place et ne le faites pas au dernier moment), ayez votre matériel d'entretien avec vous sur les déplacements, prenez soin de vos skis pendant les déplacements (housse, scratches...), juste après les courses (essuyez les skis, etc etc) et en fin de saison. Vérifiez l'état de vos casques, etc... Tout ça est de la responsabilité du jeune. Il apprendra au fur et à mesure, mais nous serons de moins en moins tolérants au fur et à mesure qu'il grandit.

- **Etat d'esprit sportif** : la raison de votre appartenance à cette équipe est d'accroître votre performance et de gagner : mettez en place tout ce que vous pouvez pour favoriser la performance : **hygiène de vie saine** (efforts physiques quotidiens, régime alimentaire, sommeil, absence de cigarette et d'alcool, propreté...), **préparation physique**... et veillez à **limiter strictement l'utilisation de votre téléphone** / vos appareils électroniques lors des sorties avec la Ligue.
- **Esprit de groupe et respect** : l'appartenance à un groupe vous offre de nombreux bénéfices : la protection contre les effets du stress, grâce au lien fort que vous allez développer au sein du groupe, l'accroissement de vos performances par émulation sportive et grâce aux expériences des autres... Nous tenons à un groupe bienveillant, où vous ferez preuve d'altruisme et de solidarité envers les autres. Le respect va de pair avec cet état d'esprit, et doit se manifester au quotidien envers toutes les personnes qui vous entoureront (coachs, accompagnateurs, organisateurs de courses, concurrents, hôtes...).
- **Port de la tenue officielle de la Ligue** : en tant qu'Ambassadeurs de la Ligue, vous représentez la Ligue et portez ses couleurs. C'est vous qui la faites exister.

Dans les cas les plus graves, le manquement à ces engagements peut aller jusqu'à l'exclusion de la Ligue.

2. Engagements de la Ligue

Au-delà de la tenue de l'ensemble des dispositions mentionnées dans ce règlement, nous nous engageons à accompagner les jeunes avec toute notre énergie et notre bienveillance dès lorsqu'ils montrent leur motivation. Cela est bien entendu valable également pour l'ensemble des jeunes qui se joindraient à nous, au-delà de l'équipe Elite.

Pour les jeunes en équipe Elite, le programme inclut :

- Fixation des objectifs annuels de chaque jeune
- Suivi régulier de performance (stage et course)
- Définition d'un programme de préparation physique personnalisée